

Pour diffusion immédiate

Commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

LA MISE AUX NORMES DES USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Montréal, le 12 novembre 2008 – La commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement invite la population à participer à une étude publique qui permettra de présenter les différentes étapes du projet de mise aux normes des usines de production d'eau potable à Montréal.

Cette séance sera l'occasion de faire connaître l'ensemble des infrastructures de production d'eau potable, d'exposer les mesures prises pour assurer la qualité de l'eau, de préciser les interventions requises pour la mise aux normes des installations et de présenter l'échéancier et les investissements liés à ces travaux.

L'assemblée publique se tiendra :

le jeudi 13 novembre 2008 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars)

La séance sera ajournée si nécessaire au 25 novembre 2008 à 19h afin de permettre le dépôt de mémoires. La commission adoptera ses recommandations à l'occasion d'une assemblée publique le 16 décembre 2008 à 18h00, au même endroit.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des trente minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe. La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La commission du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement est présidée par M. Dominic Perri, de l'arrondissement de Saint-Léonard. Mme Josée Duplessis, de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, en est la vice-présidente. Les membres sont : M. Joseph Di Pietro, de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, M. Pierre E. Fréchette, de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Soraya Martinez, de l'arrondissement de Saint-Michel, M. Gaétan Primeau, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et MM. André Savard et Marc Touchette, tous deux de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Source: Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-5655
commissions@ville.montreal.qc.ca